

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS  
Agence française de sécurité sanitaire des produits

**Décision DG n° 2008-248 du 19 septembre 2008 modifiant la décision DG n° 2008-207 du 8 juillet 2008 portant nomination d'experts auprès du groupe d'experts sur les recherches biomédicales portant sur les dispositifs médicaux de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé**

NOR : *SJSM0830989S*

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,  
Vu le code de la santé publique et notamment les articles L. 1123-8, L. 1123-9, L. 5311-1, L. 5311-2, R. 5211-37 et D. 5321-7 et suivants ;  
Vu la décision DG n° 2008-207 portant nomination d'expert auprès du groupe d'experts sur les recherches biomédicales portant sur les dispositifs médicaux,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

L'article 1<sup>er</sup> de la décision DG n° 2008-207 du 8 juillet 2008 susvisée est modifié comme suit :  
Au lieu de lire « M. Boudghene Stambouli (Franck) » lire « M. Boudghene Stambouli (Frank) ».

#### Article 2

Le directeur de l'évaluation des dispositifs médicaux est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Fait à Saint-Denis, le 19 septembre 2008.

*Le directeur général,*  
J. MARIMBERT